
Jour de séance 27

le jeudi 16 mai 2019

13 h

Prière.

La séance, suspendue à 13 h 14 en raison d'ennuis techniques liés au système audio et d'interprétation, reprend à 13 h 26.

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à maintenir l'accès aux services offerts par du personnel infirmier praticien dans des cliniques privées. (Pétition 10.)

M. Savoie, leader parlementaire du gouvernement, annonce que, après la troisième lecture, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 13, *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance locale ;*
- 14, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur ;*
- 15, *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne ;*
- 16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire ;*
- 17, *Loi modifiant la Loi sur les sages-femmes.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La séance, suspendue à 14 h 23, reprend à 14 h 30.

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité.*

Le débat se termine. Le vote se partage comme suit sur la motion portant que le projet de loi 23 soit maintenant lu une deuxième fois :

POUR : 22

M. Arseneault
M. Melanson
M. Landry
M. Harvey
M^{me} Harris
M. Kenny
M. Coon
M^{me} Mitton

M. Bourque
M^{me} Landry
M^{me} Thériault
M. LePage
M. C. Chiasson
M^{me} LeBlanc
M. Arseneau
M. LeBlanc

M. K. Chiasson
M. Horsman
M. Lowe
M. McKee
M. D'Amours
M. Austin

CONTRE : 22

l'hon. M. Holder	l'hon. M ^{me} Anderson-Mason	l'hon. M. Holland
M. Savoie	l'hon. M. Gauvin	l'hon. M. Urquhart
l'hon. M. Higgs	l'hon. M. Stewart	l'hon. M. Oliver
l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Cardy	M. Northrup
l'hon. M ^{me} Shephard	M. DeSaulniers	M. Fairgrieve
M ^{me} Conroy	l'hon. M. Wetmore	M. Crossman
l'hon. M ^{me} S. Wilson	l'hon. M ^{me} M. Wilson	
l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Carr	

Le président de la Chambre, conformément à l'article 14 du Règlement, départage le vote, en apportant sa voix prépondérante aux voix pour.

À la demande de M. Savoie, le président de la Chambre motive ainsi son suffrage :

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

Je n'ai pas à donner d'explication, mais je vais le faire. Le projet de loi sera renvoyé à un comité. J'ai décidé qu'il ne revenait pas à la présidence de rejeter ou d'approuver un projet de loi. La décision revient à un comité de l'Assemblée législative.

Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 18 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

POUR : 24

l'hon. M. Holder	l'hon. M. Flemming	l'hon. M. Carr
M. Savoie	l'hon. M ^{me} Anderson-Mason	l'hon. M. Holland
l'hon. M. Higgs	l'hon. M. Gauvin	l'hon. M. Oliver
l'hon. M. Steeves	l'hon. M. Stewart	M. Northrup
l'hon. M ^{me} Shephard	l'hon. M. Cardy	M. Fairgrieve
M. Austin	M. DeSaulniers	M. Crossman
M ^{me} Conroy	l'hon. M. Wetmore	M. Coon
l'hon. M ^{me} S. Wilson	l'hon. M ^{me} M. Wilson	M ^{me} Mitton

Le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La séance est levée à 18 h 10.